



Montreuil, le 20 janvier 2017

Monsieur Jean-Marc AMBROSINI  
DRH du Groupe Public Ferroviaire SNCF  
2, Place aux Etoiles  
CS 70001  
93633 La Plaine St Denis Cedex

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

Malgré des situations locales de plus en plus tendues, la Direction persiste dans sa logique de réduction des moyens humains disponibles pour assurer une production de qualité, en toute sécurité.

Selon vos budgets, les embauches 2017 ne couvriront pas l'ensemble des départs, alors même que les déficits sont déjà criants.

Lors de l'audience liée à la DCI du 06 janvier 2017, nous vous avons démontré l'impact désastreux du recours à l'emploi précaire massif, notamment au Matériel et au Commercial Gares et Trains. Nous vous avons alerté sur les dysfonctionnements liés à la sous-traitance à l'Équipement. Nous avons dénoncé la situation sanitaire dans les Centres de Services Partagés, soumis à une productivité délirante. Mais vous ne prenez pas la mesure du désarroi et du mécontentement qui traversent tous les services.

Malgré vos allégations sur une réforme qui ne devait rien changer, la pression s'est largement accrue sur les cheminots. Les conflits d'intérêts qui existaient avec RFF réapparaissent entre les EPIC. Les engagements sur la dette n'ont pas été tenus et lorsque vous obtenez des moyens supplémentaires de l'État pour les régénérations, vous faites le choix de les utiliser au bénéfice exclusif de la sous-traitance privée.

Dernièrement, nous apprenons que le numéro d'appel unique des Agences Paie et Famille (le 700 000) pourrait être externalisé et que SNCF Réseau s'engage dans la création de sa propre filiale immobilière. Est-ce déjà le démembrement de l'EPIC de tête et la fin du Groupe « indissociable et solidaire » que vous nous annoncez ?

Concernant le Service Public, vous méprisez les mobilisations des usagers qui souhaitent le maintien des TET, notamment les trains de nuit.

Vous militez pour l'ouverture à la concurrence en créant Transkéo, filiale de droit privé pilotée par Kéolis, à laquelle vous voulez confier l'exploitation du Tram T11 en région parisienne, uniquement pour pouvoir mettre en place du dumping social.

Vous poursuivez le déploiement de l'EAS, malgré les craintes des ADC et les multiples incidents qui prouvent la nécessité d'avoir des contrôleurs à bord des trains.

Et en matière sociale, c'est l'austérité qui vous guide. Pour la 3<sup>e</sup> année, vous envisagez de maintenir le gel de la rémunération des cheminots, alors que les salaires d'embauche à la PR4 et 5 sont désormais en dessous du SMIC. Vos administrateurs à la CPR s'opposent aux démarches unitaires des représentants des affiliés pour éviter à l'État de se justifier sur le choix de geler les pensions. Cette situation est inacceptable.

En conséquence, la Fédération Syndicale des Cheminots CGT vous dépose un préavis de grève concernant l'ensemble des personnels du GPF et couvrant la période du mercredi 1<sup>er</sup> février 2017 à 19h00 au vendredi 03 février 2017 à 08h00.

Ce préavis est motivé par les sujets suivants :

- L'évolution des salaires et pensions de retraites par l'ouverture de négociations dans les plus brefs délais ;
- La politique de l'emploi et la programmation des recrutements à statut pour l'année 2017, afin de garantir une production de qualité et sûre ;
- La sécurité des personnes et des circulations ferroviaires en lien avec la sous-traitance, l'externalisation des missions de cheminots, la formation et le respect de la réglementation dans les différents domaines RH et professionnels.
- L'ouverture de négociations sur les 3 textes : RH0677 (Titre I, Titre II et Titre III), O657, O073 et l'arrêt d'un éventuel processus dérogatoire quant au régime de travail général considéré pour l'ensemble des agents d'une filière, d'une activité voire d'un EPIC.

Dans l'attente d'être reçus, nous vous prions d'agréer Monsieur le Directeur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Laurent BRUN  
Secrétaire général

